

Projet de délibération du Comité

Assemblée générale du 22 juin 2026

Date de convocation : 16 juin 2026

Date d'affichage : 16 juin 2026

Membres	En exercice	143	Vote	Pour	Contre	Abstention
	Présents					
	Pouvoirs					
	Votants			Total		

Objet : Budget supplémentaire 2026 de la Régie « Côte d'Or Chaleur »

Pascal Grappin, Président du SICECO, présente aux membres du Comité le projet de Budget Supplémentaire 2026 pour le budget annexe de la Régie « Côte d'Or Chaleur » qui s'établit de la façon suivante :

	EXPLOITATION	
	DEPENSES	RECETTES
BS	215 000.00	214 000.00

RESULTAT EXPLOITATION 2024	0.00	73 450.79
-------------------------------	------	-----------

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00
---	------

TOTAL	215 000.00	287 450.79
-------	------------	------------

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
BS	14 854.93	21 000.00

RESTES A REALISER	145.07	0.00
-------------------	--------	------

959 449.26	RESULTAT INVESTISSEMENT 2024	001
------------	------------------------------	-----

0.00	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021
------	--	-----

TOTAL	15 000.00	980 449.26
-------	-----------	------------

La balance du Budget Supplémentaire se présente ainsi :

	Exploitation	Investissement	Total
Recettes	287 450.79	980 449.26	1 267 900.05
Dépenses	215 000.00	15 000.00	230 000.00

Après en avoir délibéré,

Le Comité adopte :

- Le Budget Supplémentaire de l'année 2026 pour le budget Régie Côte d'Or Chaleur conformément aux propositions exposées et présentes dans le document transmis aux membres du Comité.



Dijon, le
Le Président du SICECO

Pascal Grappin

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE
en application du Code Général des Collectivités Territoriales
après dépôt en Préfecture et publication ou notification